

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ETAT-MAJOR DES ARMEES

Base de défense de Mont de Marsan

Comité Social

Dossier suivi par :

Sgt(RC) Vigara Patricia

Mont de Marsan, le 30 janvier 2019

N° 03/ARM/EMA/BdDMDM/Comité Social

Clf : 20190130\_NP\_EMA\_BdDMDM\_ComSoc\_03.doc

NOTE DE SERVICE

à l'attention des destinataires *in fine*

OBJET : activité loisirs familles sortie à Disneyland Paris

1. GÉNÉRALITÉS.

Le comité social de la Base de défense de Mont de Marsan organise du **dimanche 07 au mardi 09 juillet 2019**, une sortie famille à Disneyland Paris au profit de 300 ressortissants du ministère des Armées et de leur famille. Un tarif CE est proposé aux non ressortissants.

L'organisation générale de cette animation est dévolue au Sgt (RC) Vigara Patricia.

La liste du personnel organisateur fera l'objet d'une décision d'organisation d'une activité dans le cadre des ASCC, signée par le commandant de la Base de défense de Mont de Marsan, président du comité social. Le personnel désigné est considéré en service.

**Le transport et les repas de midi sont à la charge des participants.**

Le prix comprend :

- 2 nuits à l'hôtel Santa Fé 2\* en demi-pension,
- 3 jours d'accès illimités dans les 2 parcs.

Seuls les adultes sont pris en compte pour calculer le total de votre séjour.

La participation est fixée comme suit :

Chambre de 4 (2 grands lits)	ENFANT de 3 à 11 ans	ADULTE (SIMPLE)	ADULTE (DOUBLE)	ADULTE (TRIPLE)	ADULTE (QUADRUPLE)
CS	34 €	435 €	267 €	210 €	183 €
CE	136 €	503 €	335 €	278 €	251 €

Le paiement est accepté sous forme de chèques bancaires, numéraires ou chèques vacances.

Le comité social prend en charge le complément financier.

**Aucun remboursement ne sera possible.**

**Les pré-inscriptions se feront au cercle du  
lundi 04 au vendredi 15 février 2019 de 11h45 à 13h15  
Les inscriptions et le paiement s'effectueront au cercle du  
lundi 04 au vendredi 08 mars et du lundi 18 au vendredi 29 mars 2019  
de 11 h 45 à 13 h 15.**

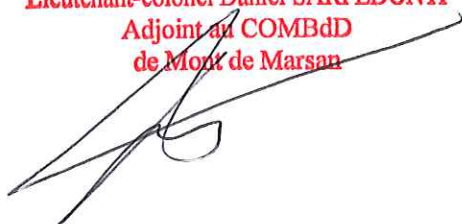
2. **DÉROULEMENT.**

Les billets seront à retirer sur place à l'hôtel Santé-Fé à partir du dimanche 07 juillet 2019, ainsi que les chambres.

3. **TRANSPORT.**

**Le transport est à la charge des participants.**

**Lieutenant-colonel Daniel SARPEDONTI  
Adjoint au COMBdD  
de Mont de Marsan**



DESTINATAIRES :

– DIFFUSION A